



FICHE PEDAGOGIQUE

le 05 septembre 2026

Thème de la formation « Contrôle psychométrique de la fiabilité des données neuropsychologiques- La validité des symptômes et des performances »

Tarif	250 euros (membres d'une Compagnie) 200€ si inscription reçue avant le 15 juillet 2026 350 euros (non-membres) 300€ si inscription reçue avant le 15 juillet 2026
Durée	2 demi-journées de 4 heures (1 ^{ère} journée de 14h à 18h, 2 ^{ème} journée de 9h à 13h)
Date	jeudi 8 octobre 2026 et vendredi 9 octobre 2026
Effectif de stagiaires	50
Prérequis	Être inscrit auprès d'une cour d'appel ou cour administrative d'appel
Public concerné	Tout public
Lieu de la formation	en cours de validation Maison de la vie associative de REIMS ou autre salle à REIMS
Modalités et délais d'accès	l'adresse est transmises sur les documents de formation, la salle indiquée sur panneau fixe à l'entrée du bâtiment, le jour de la formation
Objectifs pédagogiques	La fiabilité des données recueillies lors d'une évaluation neuropsychologique constitue une question fondamentale lors des examens cliniques et plus particulièrement experts. Cette formation abordera les bases scientifiques et les méthodes rigoureuses proposées pour permettre de contrôler ces aspects d'un point de vue psychométrique, au moyen des concepts et des outils de validité des symptômes et des performances. La première partie de la formation sera consacrée aux aspects théoriques (jour 1), tandis que la seconde abordera la mise en pratique (jour 2).

Programme :

JOUR 1 FORMATION :

- 1 La validité en théorie

13H45 Ouverture de l'accueil des participants

14H00 Introduction – Le mot d'accueil

14H15 Début de la formation

Animation collégiale par l'expert Monsieur Vincent VERDON

Les objectifs de la formation : Cette formation abordera les bases scientifiques et les méthodes rigoureuses proposées pour permettre de contrôler ces aspects d'un point de vue psychométrique, au moyen des concepts et des outils de validité des symptômes et des performances. La première partie de la formation sera consacrée aux aspects théoriques.

17H45 Test de connaissance

18H00 Fin de la 1^{ère} journée de formation

JOUR 2 FORMATION :

- 1 La validité en pratique

8H45 Ouverture de l'accueil des participants

9H00 Introduction – Le mot d'accueil

9H15 Début de la formation

Animation collégiale par l'expert Monsieur Vincent VERDON

Les objectifs de la formation : Cette formation abordera les bases scientifiques et les méthodes rigoureuses proposées pour permettre de contrôler ces aspects d'un point de vue psychométrique, au moyen des concepts et des outils de validité des symptômes et des performances. La seconde partie de la formation abordera la mise en pratique.

12H45 Test de connaissance

13H00 Fin de la 2^{ème} journée de formation

Clôture par le formateur.

Moyens et méthodes pédagogiques

La formation s'appuie sur le vademécum de l'expert.

Nom des intervenants

Experts : Vincent VERDON docteur en neuropsychologie, est spécialiste de l'expertise du dommage corporel et de l'évaluation de la capacité de travail en Suisse. Certifié SIM, il est également reconnu pour ses travaux en neuropsychologie clinique et son expertise en évaluation neuropsychologique.

Modalités d'évaluation

Un temps « questions/réponses » est appliqué après chaque chapitre.

La formation se termine par un questionnaire oral permettant de contrôler les connaissances acquises.

Suivi de la formation

Un courriel vous sera adressé à 2 mois et 6 mois après la formation dans le cadre de votre accompagnement

Accessibilité aux personnes handicapées : Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invités à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Contact

experts-reims@cejpcar.org

PS : prochaine formation le lundi 14 décembre 2026 de 18h à 21h pratique plateforme OPALEXE animée par Dr Marc AMEIL, Alain CORPEL et Alain DRUITE